

4^o

concurso
internacional

**ARTE
DIGITAL**

"Mayos en
PEDRO MUÑOZ"

Organiza:



Asociación Cultural
"sin ORDEN ni CONCIERTO"
www.sinordenniconcierto.org

Colabora:



DIPUTACION DE
CIUDAD REAL



AYUNTAMIENTO
PEDRO MUÑOZ

www.pedro-munoz.es

L'association culturelle "Sin ORDEN ni CONCIERTO" dans le cadre du développement de la fête du MAYO à Pedro Muñoz, lance le 4ème concours international d'Art Digital "MAYOS EN PEDRO MUÑOZ", dont le règlement est le suivant :

REGLEMENT

PARTICIPANTS:

Peuvent participer au concours tous les dessinateurs, designers, illustrateurs, artistes et aficionados du monde de l'Art et de l'informatique, quelque soit leur nationalité.

THEME:

Le thème est "LOS MAYOS EN PEDRO MUÑOZ", qui comprend la nuit du 30 avril et la journée du 1er mai. La technique est libre. L'œuvre devra être composée d'images statiques, et avoir été créée par un processus digital et informatique.

FORMAT:

Pour être sélectionnée, l'œuvre doit être transmise au format JPG. Aucun logo ni publicité ne doivent apparaître. La taille est libre, mais avec une résolution de 3000 ppp, et un moins maximal de 5 Mb.

Le fichier transmis devra s'appeler par exemple : titredeloeuvre.JPG

Chaque participant peut présenter 5 œuvres inédites.

PRESENTATION:

L'artiste transmettre un courriel par œuvre créée, à l'adresse suivante :

info@sinordenniconcierto.org

Objet du courriel: 4º CONCURSO DE ARTE DIGITAL "MAYOS EN PEDRO MUÑOZ"

Dans le corps du mail il conviendra d'ajouter dans cet ordre précis :

- Nom, Prénom
- Adresse courriel, n° de téléphone
- TITRE de l'œuvre

DATE LIMITE DE PRESENTATION:

La date limite d'envoi des œuvres est fixée au 22 juin 2012 à minuit.

Les présentations de respectant les règles du dit concours seront refusées. Ne seront pas acceptés les contenus offensants les droits, les sentiments, et les croyances de chacun.

JURY:

Le jury sera composé de personnes reconnues et prestigieuses dans le milieu des Arts, désignés par l'association culturelle "SIN ORDEN NI CONCIERTO". Sa décision sera sans appel.

PRIX:

Détail des prix

1º.- 300 Euros et trophée

2º.- 200 Euros et trophée

3º.- 100 Euros et trophée

4º.- Mention d'Honneur

Un auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix.

Les prix sont assujettis au prélèvement fiscal (ne concerne que les contribuables espagnols) .

JUGEMENT DU JURY:

Avant le 31 Juillet 2012, les participants recevront un courriel dans lequel il leur sera précisé que leur oeuvre a été sélectionnée, ou non, pour participer à la projection publique.

Les résultats du concours seront connus le 15 août 2012. A cette date, les organisateurs préviendront les primés par courriel.

La remise des prix se fera lors de la projection publique des œuvres, à une date déterminée par les organisateurs. Les artistes primés seront présents ou représentés.

POINTS DIVERS:

La participation à ce concours induit l'acceptation de ce règlement.

L'organisateur se réserve les droits d'utilisation des œuvres primées. Les auteurs autorisent l'Association Culturelle "SIN ORDEN NI CONCIERTO" à reproduire leurs œuvres, sans but lucratif, sur n'importe quel support ou média. Les auteurs ne pourront pas revenir sur leur décision, ni opposer un quelconque recours. Le nom de l'auteur sera indiqué en cas de publication.